

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-1856/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 10-69 du 4 décembre 1969, du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant approbation de la première décision modificative du budget de l'Office pour l'exercice 1969.

n° 69-1856/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
29 décembre 1969

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1970

Date du numéro
10 janvier 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 69/7°L du 23 décembre 1969 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas abrogeant la délibération n° 7/7°L du 19 décembre 1968 et complétant la délibération n° 471/6L du 24 mai 1968 portant organisation du Port de Commerce de Djibouti.